

Arts, Lettres Langues Mention : Philosophie

RNCP10948 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	127
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Toulouse Jean Jaurès

<http://www.univ-tlse2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Rédaction argumentée de projets, de documents culturels, élaborer des textes, discriminer des régimes de texte, articuler ces régimes, analyser et synthétiser des données, concevoir et réfléchir des pratiques culturelles...

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Maîtrise des techniques discursives
- Maîtrise approfondie des techniques argumentatives
- Maîtrise des problématiques conceptuelles
- Maîtrise des concepts et méthodes des Sciences Humaines
- Capacité d'analyse, de compréhension structurelle d'un texte.
- Capacité à élaborer des textes argumentés, des documents synthétiques
- Capacité à réfléchir sur les fondements des grands domaines de la culture (politique, art, sciences, connaissances, droit, éthique, morale...)
- Aptitude à mettre en corrélation les différentes branches du savoir dans une perspective pluridisciplinaire (philosophie, littérature, civilisation, histoire des idées)
- Aptitude à éclairer les pratiques culturelles contemporaines à la lumière des origines de la civilisation européenne.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Métiers de l'édition, de la culture, de l'enseignement privé et public, métiers du livre, métiers qui impliquent une culture générale et une capacité d'analyse...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2202-590 du 24/04/2002

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/10948/>